

# **DEPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

## **ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE**

—  
**REUNION DU 20 OCTOBRE 2023**

Le vingt octobre deux mille vingt-trois à 09h00, l'Assemblée Départementale s'est réunie sur la convocation de sa Présidente, sous la présidence de Mme Eliane BARREILLE dans la salle de l'Hémicycle.

Pierre CATILLON a été désigné secrétaire de séance.

### **PRESENTS :**

Mme Eliane BARREILLE, M. Claude BONDIL, M. Jacques BRES, Mme Marie-Claude BRUSAT, M. Jean-Claude CASTEL, M. Pierre CATILLON, Mme Stéphanie COLOMBERO, Mme Michèle COTTRET, M. Michel DALMASSO, M. Alain DELSAUX, Mme Lila DESJARDINS, Mme Evelyne FAURE, M. Camille GALTIER, M. Benoit GAUVAN, M. Robert GAY, M. Marcel GOSSA, Mme Elisabeth JACQUES, Mme Marion MAGNAN, M. René MASSETTE, Mme Isabelle MORINEAUD, Mme Michèle MOUTTE, M. Pierre POURCIN, Mme Sandra RAPONI, M. Jean-Yves ROUX, Mme Laurie SARDELLA , Mme Magali SURLE-GIRIEUD , M. Jean-Michel TRON, M. René VILLARD.

### **PROCURATIONS :**

Mme Patricia PAUL ayant donné pouvoir à M. Michel DALMASSO, Mme Geneviève PRIMITERRA ayant donné pouvoir à M. René MASSETTE.

Madame la Présidente de séance fait ensuite procéder à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

**Direction de l'environnement, de la Montagne et du Tourisme**

**Objet : Approbation des statuts du syndicat mixte de l'Espace Lumière**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 3111.1 à L 3342.2, son article L 5212-27 et sa partie réglementaire ;

**VU** la délibération du syndicat mixte du Val d'Allos en date du 03 juillet 2023 de lancement de la fusion des syndicats mixtes du Val d'Allos et d'aménagement de Pra-Loup ;

**VU** l'arrêté préfectoral en date du n°2023-271-001 en date du 28 septembre 2023 portant approbation du projet de périmètre du syndicat mixte de l'Espace Lumière, issu de la fusion des syndicats mixtes du Val d'Allos et d'aménagement de Pra-Loup ;

**CONSIDERANT** que la création de l'Espace Lumière emporte avec elle la réorganisation des autorités organisatrices actuelles des domaines skiables du Val d'Allos et de Pra-Loup (respectivement le syndicat mixte du Val d'Allos et le syndicat mixte d'aménagement de Pra-Loup) ;

**CONSIDERANT** que, dans le cadre de cette réorganisation, la fusion du syndicat mixte du Val d'Allos et du syndicat mixte d'aménagement de Pra-Loup est envisagée, afin de permettre la création du syndicat mixte de l'Espace Lumière ;

**CONSIDERANT** la nécessité pour le futur syndicat mixte de l'Espace Lumière de se doter de statuts ;

**ENTENDU** qu'il appartient à chacun des futurs membres du syndicat mixte de l'Espace Lumière d'approuver les statuts de ce syndicat ;

**ENTENDU** qu'il sera proposé au Comité syndical du syndicat mixte de l'Espace Lumière, dès l'installation de ce dernier, de se prononcer sur l'exclusion du Seignus de son périmètre de compétences ;

**VU** l'avis favorable de la deuxième Commission,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

- d'approuver les statuts du syndicat mixte de l'Espace Lumière tels qu'annexés à la présente délibération.

**À L'UNANIMITÉ**

**Pour : 30**

**Mme Eliane BARREILLE, M Claude BONDIL, M Jacques BRES, Mme Marie-Claude BRUSAT, M Jean-Claude CASTEL, M Pierre CATILLON, Mme Stéphanie COLOMERO, Mme Michèle COTTRET, M Michel DALMASSO, M Alain DELSAUX, Mme Lila DESJARDINS, Mme Evelyne FAURE, M Camille GALTIER, M Benoit GAUVAN, M Robert GAY, M Marcel GOSSA, Mme Elisabeth JACQUES, Mme Marion MAGNAN, M René MASSETTE, Mme Isabelle MORINEAUD, Mme Michèle MOUTTE, Mme Patricia PAUL, M Pierre POURCIN, Mme Geneviève PRIMITERRA, Mme Sandra RAPONI, M Jean-Yves ROUX, Mme Laurie SARDELLA , Mme Magali SURLE-GIRIEUD , M Jean-Michel TRON, M René VILLARD.**

**Pour la Présidente du Conseil départemental,  
et par délégation,**

**Anne HERCHIN**

Transmis à la préfecture : 23/10/2023  
Identifiant acte : 004-220400014-20231020-lmc123130-DE-1-1

Publié le : 23 octobre 2023